

FLASH INFO ICT et TCT

VOS LEVIERS NON PAYES

Réponse de l'administration à la réclamation de la CFTC DEFENSE

La CFTC Défense tient à vous informer de la réponse de la DGA/DRH concernant notre réclamation pour mettre en paiement, dès que possible, vos avenants signés relatifs à vos leviers 2025 :

« 3823 avenants leviers 2 et/ou leviers 1 ont été mis en paie sur l'année 2025, soit 97 % des avenants signés par les ICT/TCT de la DGA au cœur de l'été 2025. Ces avenants ont ainsi été mis en paie en moins de six mois. Concernant les avenants restant à mettre en paie :

- 16 avenants produits l'été dernier et qui seront mis en paie en avril : il s'agit de situations individuelles complexes qui ont dû être traitées à la main par le CMG d'Arcueil ;
- 300 avenants levier 1 produits en novembre 2025 qui seront passés sur les paies d'avril et de mai ;
- une trentaine d'avenants de janvier 2026 correspondant aux derniers leviers 1 de l'année. »

Si DGA/DRH s'enorgueillit d'avoir mis en paiement 97 % des avenants signés, il n'en reste pas moins que **pour les 3 % derniers le manque est de 100 %**. DGA/DRH envisage la fin des mises en paiement **dans moins de 6 mois**.

De plus : « Pour les avenants leviers 1 produits et signés par les agents en fin d'année dernière, l'objectif [pour DGA/DRH en lien avec le CMG d'Arcueil] est ici encore d'être en capacité de les mettre en paie en moins de six mois. »

CFTC Défense estime ces délais trop longs et injustes pour les agents qui sont concernés et demande à ce qu'un groupe de travail soit mis en place afin de trouver une solution équitable pour tous et résoudre le problème pour l'avenir.

Enfin DGA/DRH demande un **effort de la part de vos managers** pour transmettre en temps et en heure les propositions qu'ils font pour vous :

Votre mission en 2026 consiste à vérifier auprès de vos managers qu'ils ont bien transmis dans les délais leurs desiderata pour vous.

N'hésitez pas à nous contacter pour une aide, cela fait partie de nos missions, et les managers nous fourniront des réponses en toute transparence.

Nous vous précisons que les dossiers que la CFTC Défense a transmis à la DGA/DRH vont être plus particulièrement suivis par l'administration.

Concernant les agents qui ont des jours de CET de 2025 non encore indemnisés, la CFTC Défense attend une réponse de l'administration que nous ne manquerons pas de vous transmettre.

Merci pour votre confiance en nos actions.

N'hésitez pas à contacter la CFTC Défense, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches : cftcdefense@gmail.com



CFTC Défense Au cœur des valeurs humaines : un syndicat qui vous ressemble.



@federationcftcdefense



@CFTC_Defense



cftc-defense